

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Procès-verbal de la quatrième (4<sup>e</sup>) assemblée ordinaire du conseil d'administration de la quarante-neuvième (49<sup>e</sup>) année du Cégep de Saint-Jérôme, tenue le 30 janvier 2019, à 18 h 30, à la salle André-Surprenant.

Présents :	M <sup>me</sup> Mirelle Beaudet M <sup>me</sup> Martine Bertrand M. Denis Bertrand M <sup>me</sup> Line Boucher M <sup>me</sup> Nancy Desjardins M <sup>me</sup> Sophie Filiatrault M <sup>me</sup> Aurélie Galibois M <sup>me</sup> Anne-Marie Girard M. Erik Laperle M <sup>me</sup> Mélanie Laroche M <sup>me</sup> Nadine Le Gal M <sup>me</sup> Josée Longchamp M. Benoit Rochon M <sup>me</sup> Patricia Tremblay	
Invités :	M. Alain Aubuchon, directeur M <sup>me</sup> Carole Bradley, directrice  M. Yannick Charron, enseignant M <sup>me</sup> Johanne Drouin, enseignante M <sup>me</sup> Caroline Élément, enseignante  M. Gilles Favreau, conseiller pédagogique TI M <sup>me</sup> Chantal Henri, directrice M <sup>me</sup> Isabelle Lavallée, enseignante  M. Stéphane Marcoux, directeur  M <sup>me</sup> Alexandra Potvin, enseignante M. Patrick Verstraelen, directeur	Direction de la vie étudiante Direction des finances et de l'approvisionnement Département d'informatique Département de travail social Département de gestion et d'intervention en loisir Service des ressources didactiques  Direction des ressources humaines Département de gestion et d'intervention en loisir Direction des ressources matérielles Département de travail social Direction de la formation continue, services aux entreprises et international
Excusés :	M. Michael Averill M <sup>me</sup> Julie Boisvert M. Paul Calce M. Marc-Antoine Lachance M <sup>me</sup> Julie Paquette	
Secrétaire :	M <sup>me</sup> Diane Bournival, coordonnatrice	Service des affaires corporatives

#### 04.01 Adoption de l'ordre du jour

La vice-présidente, M<sup>me</sup> Anne-Marie Girard, après avoir constaté le quorum, souhaite la plus cordiale bienvenue aux membres et aux invités. Elle déclare l'assemblée ouverte à 18 h 30 et procède à la lecture de l'ordre du jour. Avant de recevoir une proposition pour l'adoption de celui-ci, elle mentionne d'ores et déjà que le point 04.10 sera reporté à la prochaine assemblée. M<sup>me</sup> Girard demande aux membres s'ils ont des ajouts ou des modifications à proposer :

#### Ordre du jour

04.01	Adoption de l'ordre du jour
04.02	Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 27 novembre 2018
04.03	Suites au procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 27 novembre 2018
04.04	Examen des procès-verbaux des réunions du comité exécutif tenues les 19 novembre et 4 décembre 2018
04.05	Rapports du président, de la directrice générale et de la directrice des études
04.06	Rapports de la commission des études des 12 décembre 2018 et 23 janvier 2019
04.07	Résolution – Nouveau cahier de programme <i>Techniques de gestion et d'intervention en loisir</i>
04.08	Résolution – Nouveau cahier de programme <i>Techniques de l'informatique</i>
04.09	Résolution – Nouveau cahier de programme <i>Techniques de travail social</i>
04.10	Information - Évaluation des risques de fraude et d'entreprise / <b>REPORTÉ</b>
04.11	Résolution – Nomination d'un membre du conseil d'administration pour participer au comité de sélection de la prochaine direction des finances et de l'approvisionnement
04.12	Résolution – Modification de la Politique du calendrier scolaire
04.13	Résolution – Calendriers scolaires des sessions d'automne 2019 et d'hiver 2020 pour les campus de Saint-Jérôme, de Mont-Tremblant et de Mont-Laurier
04.14	Résolution – Modification de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages
04.15	Résolution – Création d'un groupe de travail sur la gouvernance du Cégep de Saint-Jérôme
04.16	Informations : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fondations du Cégep de Saint-Jérôme et du Centre collégial de Mont-Laurier</li> <li>- Avis de motion pour la modification des règlements : <ul style="list-style-type: none"> <li>o n° 3 relatif aux droits de toute autre nature;</li> <li>o n° 14 relatif au code de vie au Collège;</li> <li>o n° 17 relatif aux droits afférents aux services d'enseignement.</li> </ul> </li> </ul>
04.17	Levée de la séance

M<sup>me</sup> Mélanie Laroche, appuyée par M<sup>me</sup> Line Boucher, propose :

« d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 30 janvier 2019, tel qu'il a été présenté. »

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **04.02 Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 27 novembre 2018**

---

Comme les membres du conseil d'administration ont déjà reçu une copie de ce procès-verbal, la secrétaire, M<sup>me</sup> Diane Bournival, est dispensée de la lecture de celui-ci.

M<sup>me</sup> Mirelle Beudet, appuyée par M<sup>me</sup> Nancy Desjardins, propose :

« d'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 27 novembre 2018, tel qu'il a été présenté. »

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **04.03 Suites au procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 27 novembre 2018**

---

À titre de suivi, M<sup>me</sup> Nadine Le Gal informe les membres que l'attestation d'études collégiales (AEC) en Techniques d'éducation à l'enfance démarrera en mars prochain au Centre collégial de Mont-Laurier. À Saint-Jérôme, la période d'inscription pour l'AEC en *Conception et programmation de sites Web* est en cours et une première cohorte devrait débuter au cours des prochaines semaines.

À la suite de l'adoption de la Politique institutionnelle visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel, le calendrier de rencontre du comité a été établi pour la présente session et une sexologue a été embauchée. Ayant les mêmes obligations, plusieurs collèges et universités évaluent la possibilité de travailler en collégialité pour les formations, le traitement des plaintes ou encore les ententes avec les partenaires.

Lors du souper d'huîtres organisé par le Club Richelieu de Mont-Tremblant, l'objectif ambitieux a été dépassé et une somme de 70 000 \$ a été amassée. Le directeur de la Fondation, M. Joël Bouchard, est de retour de son congé de maladie. Il a repris les commandes de la Fondation, laquelle connaît une année exceptionnelle.

#### **04.04 Examen des procès-verbaux des réunions du comité exécutif tenues les 19 novembre et 4 décembre 2018**

---

Les membres ont pris connaissance de ces procès-verbaux et n'ont pas de question à poser à propos de ces derniers.

## 04.05 Rapport du président, de la directrice générale et de la directrice des études

---

### ➤ **Président**

En l'absence de M. Paul Calce, aucun rapport n'est présenté à l'assemblée.

### ➤ **Directrice générale**

M<sup>me</sup> Nadine Le Gal a rencontré M. Youri Chassin, député de la circonscription de Saint-Jérôme et adjoint parlementaire du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (volet enseignement supérieur), à quatre reprises depuis son élection. Les principaux sujets discutés furent :

- Les enjeux spécifiques du Collège;
- La campagne majeure de financement de la Fondation « Voir grand pour soigner », incluant une visite du Centre de simulation haute-fidélité (soins infirmiers);
- Le modèle de financement des cégeps en présence du président-directeur général de la Fédération des cégeps;
- Le projet de construction de la nouvelle bâtisse de l'Institut du véhicule innovant (IVI) et le financement s'y rapportant, soit un apport de l'IVI, de la Ville de Saint-Jérôme (don du terrain) ainsi qu'une aide en vertu du programme de soutien au financement d'infrastructure de recherche et d'innovation du ministère de l'Économie et de l'Innovation, en présence du directeur général de l'IVI, M. François Adam.

M<sup>me</sup> Le Gal a également rencontré la députée d'Argenteuil, M<sup>me</sup> Agnès Grondin, qui lui a fait part d'enjeux de réussite scolaire dans sa circonscription et du souhait d'y voir une plus grande présence du Collège. Une rencontre aura lieu à Montréal avec la députée de Labelle, M<sup>me</sup> Chantale Jeannotte. M<sup>me</sup> Le Gal prévoit également rencontrer la députée de Prévost et ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, M<sup>me</sup> Marguerite Blais.

Le nouveau Pôle régional d'innovation des Laurentides (PRIL), qui vise la concertation et la promotion de l'innovation sous toutes ses formes, a reçu 400 000 \$ pour son fonctionnement. M<sup>me</sup> Janic Lauzon, directrice générale du Centre de développement des composites du Québec, siège au conseil d'administration du PRIL, à titre de représentante des centres collégiaux de transfert de technologie et des collèges de la région. Des pôles régionaux en enseignement supérieur voient le jour au Québec. Le Collège, en partenariat avec le Collège Lionel-Groulx, a déposé une demande pour en créer un.

En rafale, M<sup>me</sup> Le Gal énumère certains événements ou rencontres auxquels elle ou le Collège a participé :

- association francophone pour le savoir (ACFAS) : gala permettant de célébrer l'excellence de la recherche;
- commissions scolaires de la région : rencontres afin de discuter de divers enjeux, notamment :
  - Le recrutement pour les institutions et les employeurs, la facilitation du passage du secondaire au collégial pour la population étudiante présentant des difficultés d'apprentissage (avec la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord);
  - Le recrutement dans les domaines du tourisme et de la restauration (avec la Commission scolaire des Laurentides).

- Planification stratégique 2019-2024 : consultation qui a permis de réunir plus de 400 personnes lors d'un événement écoresponsable. Beaucoup de projets porteurs ont été proposés et ils seront soumis au comité de validation. D'autres consultations sont prévues jusqu'en mars, notamment auprès des partenaires des centres collégiaux de Mont-Tremblant et de Mont-Laurier, afin d'alimenter la réflexion et en vue de la rédaction finale.
- Comité de sélection de la nouvelle Direction des affaires internationales de la Fédération des cégeps et de la Direction générale de Collecto, Services regroupés en éducation.
- Future infrastructure du Centre collégial de Mont-Tremblant : séance de travail à la mi-décembre pour les membres des équipes de la Ville de Mont-Tremblant et du Collège afin de poursuivre la rédaction des différents documents légaux qui préciseront les engagements et obligations des parties. La Ville a récemment publié l'appel d'offres public pour la sélection des professionnels qui superviseront la réalisation du projet.

➤ **Directrice des études**

M<sup>me</sup> Patricia Tremblay, rappelle des événements et rencontres qui ont eu lieu sur les différents campus :

- Portes ouvertes : elles furent très prisées dans les trois campus. La nouvelle formule expérimentée au gymnase du Collège a connu un énorme succès;
- Soins infirmiers : lors de l'examen d'admission à la profession de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, la performance des 72 finissantes a permis au Collège de se classer quatrième sur 40 établissements (collèges et universités) participants;
- Équipe de rugby à 7 « Les Blizzards » : après la mise sur pied d'une équipe masculine, le Centre collégial de Mont-Tremblant procède à la création d'une équipe féminine qui évoluera dès la prochaine session;
- Commission des affaires pédagogique : de nombreuses discussions relatives aux dossiers tels le eCampus et la rémunération des stages ont eu lieu. Pour la rémunération des stages, les informations demandées concernant les stages d'observation, de validation et d'intégration ont été envoyées au Ministère. Celui-ci devrait les compiler et rédiger un rapport, pour le mois d'avril prochain, période critique si une grève étudiante était enclenchée;
- Mission de recrutement de la Fédération des cégeps à Nantes : elle a permis d'établir des contacts en vue d'éventuels partenariats visant les programmes *Techniques de transformation de matériaux composites* et *Gestion de commerce* (Centre collégial de Mont-Tremblant);
- Élargissement de la carte programme du Centre collégial de Mont-Laurier : des évaluations sont réalisées pour offrir, éventuellement, des programmes tels que *Techniques en mécanique du bâtiment*, *Techniques en électronique industrielle* et *Techniques ambulancières*. Comme les autorisations de programme ne peuvent être données aux centres collégiaux, des partenariats sont envisagés avec d'autres collèges les offrant déjà;
- Comité chargé de la sécurité de l'information : les activités du comité ont démarré et des rencontres auront lieu régulièrement.

**04.06 Rapports de la commission des études des 12 décembre 2018 et 23 janvier 2019**

---

En l'absence de M<sup>me</sup> Isabelle Côté, M<sup>me</sup> Patricia Tremblay présente le rapport des rencontres tenues les 12 décembre 2018 et 23 janvier 2019, et cite les avis favorables qui ont été émis.

**04.07 Résolution – Nouveau cahier de programme *Techniques de gestion et d'intervention en loisir***

---

Ce nouveau cahier de programme est présenté par M<sup>mes</sup> Isabelle Lavallée et Caroline Élément, enseignantes du Département de gestion et d'intervention en loisir. En préambule, M<sup>me</sup> Lavallée mentionne que les finissants bénéficient d'un taux de placement avoisinant les 100 % et également d'un tremplin vers l'université.

CONSIDÉRANT qu'en 2015-2016, le Collège a procédé à l'évaluation partielle du programme *Techniques de gestion et d'intervention en loisir* (TGIL), donnant lieu à un rapport d'évaluation et à un plan d'action ;

CONSIDÉRANT que la démarche d'actualisation du programme entreprise en juin 2017 s'est appuyée sur l'évaluation réalisée et qu'il s'agissait en particulier de revoir l'équilibre de la charge de travail entre les sessions et l'ordre des cours dont le cours *Outil de gestion*, de revoir la pertinence du cours *Performance publique* ainsi que la place du récréotourisme dans le programme ;

CONSIDÉRANT qu'à l'hiver 2018, le comité d'actualisation a tenu des rencontres avec des représentants des quatre disciplines contributives au programme dont l'objectif était d'échanger afin de s'assurer de la pertinence des contenus abordés et de la cohérence de l'emplacement des cours dans le programme, et qu'au terme des rencontres, il a été décidé de retirer du programme le cours offert par la discipline Théâtre ;

CONSIDÉRANT que la grille de cours provisoire a été acheminée le 23 avril 2018 à la régie des études afin de compléter le processus de validation en regard de ses impacts sur les tâches et sur le cheminement scolaire de l'étudiant ;

CONSIDÉRANT que, par la suite, la grille de cours provisoire a été présentée au Département de TGIL en avril 2018, au comité de programme en mai 2018 et au comité de la formation générale en juin 2018 ;

CONSIDÉRANT que l'actualisation du programme repose sur les constats et recommandations émis lors de l'évaluation du programme ;

CONSIDÉRANT que les décisions prises lors de l'actualisation du programme ont été guidées par les principes suivants : pertinence du programme, cohérence du programme, polyvalence des apprentissages visés, applicabilité et réussite des étudiants ;

CONSIDÉRANT que le comité de programme a recommandé le programme actualisé, et ce, en date du 13 septembre 2018 ;

CONSIDÉRANT que la commission des études a émis un avis favorable, et ce, en date du 12 décembre 2018.

M. Erik Laperle, appuyé par M<sup>me</sup> Martine Bertrand, propose :

« d'adopter le nouveau cahier de programme *Techniques de gestion et d'intervention en loisir*, pour une mise en œuvre dès la session d'automne 2019, tel qu'il a été présenté par le Département de gestion et d'intervention en loisir. »

### **C.A. 20 (2018-2019)**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **04.08 Résolution – Nouveau cahier de programme *Techniques de l'informatique***

---

M. Yannick Charron, enseignant du Département d'informatique, est accompagné de M. Gilles Favreau, conseiller pédagogique TI, pour la présentation de ce nouveau cahier de programme.

CONSIDÉRANT que la démarche d'élaboration du programme entreprise en juin 2017 s'est appuyée sur un nouveau programme d'études *Techniques de l'informatique* approuvé le 16 février 2018 par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ;

CONSIDÉRANT qu'une des particularités du nouveau programme *Techniques de l'informatique* est d'avoir 13 objectifs et standards obligatoires et une liste de 15 objectifs et standards au choix ;

CONSIDÉRANT que les objectifs et standards obligatoires contribuent à l'acquisition de compétences larges et fondamentales qui permettent à la personne d'être polyvalente et de transférer des connaissances et des habiletés dans des contextes de travail variés ;

CONSIDÉRANT que les objectifs et standards au choix des établissements d'enseignement visent l'acquisition de compétences à caractère spécialisé qui permettent à la personne de développer des connaissances et des habiletés propres à des domaines particuliers ou à des tâches spécifiques et qu'ils ont été établis pour encourager les établissements d'enseignement à développer des créneaux d'expertise et sont complémentaires aux objectifs et standards obligatoires ;

CONSIDÉRANT que le nouveau programme a été développé en cinq grandes familles soit :

- Programmation
- Soutien aux utilisateurs et réseau
- Web
- Mobiles et objets connectés
- Transversale

CONSIDÉRANT que le comité de programme a recommandé le nouveau programme, et ce, en date du 21 septembre 2018;

CONSIDÉRANT que la commission des études a émis un avis favorable, et ce, en date du 12 décembre 2018.

M<sup>me</sup> Mirelle Beudet, appuyée par M<sup>me</sup> Sophie Filiatrault, propose :

« d'adopter le nouveau cahier de programme *Techniques de l'informatique*, pour une mise en œuvre dès la session d'automne 2019, tel qu'il a été présenté par le Département d'informatique. »

#### **C.A. 21 (2018-2019)**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **04.09 Résolution – Nouveau cahier de programme *Techniques de travail social***

---

M<sup>mes</sup> Alexandra Potvin et Johanne Drouin, enseignantes au Département de travail social, rappellent les démarches ayant conduit à ce nouveau cahier de programme et les principales modifications apportées à ce dernier.

CONSIDÉRANT qu'en 2017, le Collège a procédé à l'évaluation partielle du programme *Techniques de travail social* (TTS) et que le rapport d'évaluation, incluant un plan d'action, a été adopté par le conseil d'administration le 31 janvier 2018 ;

CONSIDÉRANT que la démarche d'actualisation du programme entreprise en février 2018 s'est appuyée sur l'évaluation réalisée et qu'il s'agissait en particulier de revoir l'équilibre de la charge de travail entre les sessions, la formule des cours associés aux stages, la durée du stage de groupe et de certains cours ainsi que l'ordre de certains cours et stages, compte tenu du niveau d'exigence des compétences associées ;

CONSIDÉRANT qu'une consultation du Département de TTS et du comité de programme quant à l'importance et au poids de chacune des compétences du programme dans l'exercice actuel de la profession a été réalisée au début de l'hiver 2018 afin d'orienter les travaux ;

CONSIDÉRANT que des versions provisoires du profil de sortie et du logigramme de cours ont fait l'objet d'une présentation au Département de TTS et au comité de programme et que par la suite, la grille de cours a été présentée au Département de TTS ainsi qu'aux disciplines contributives ;

CONSIDÉRANT que l'objectif était de présenter l'état d'avancement des travaux ainsi que de valider les hypothèses de travail retenues et que des rencontres subséquentes avec des représentants de chacune des disciplines contributives ont aussi eu lieu et qu'elles se poursuivront au cours de l'année 2019, et ce, afin de favoriser une plus grande harmonisation des contenus entre les cours ;

CONSIDÉRANT que le 4 septembre 2018, la grille de cours provisoire a été acheminée à la régie des études afin de valider les impacts sur la tâche et sur le cheminement scolaire de l'étudiant ;

CONSIDÉRANT que l'actualisation du programme repose sur les constats et recommandations émis lors de l'évaluation du programme ;



CONSIDÉRANT que les décisions prises lors de l'actualisation du programme ont été guidées par les principes suivants : pertinence du programme, cohérence du programme, polyvalence des apprentissages visés, applicabilité et réussite des étudiants ;

CONSIDÉRANT que le comité de programme a recommandé le programme actualisé, et ce, en date du 20 septembre 2018 ;

CONSIDÉRANT que la commission des études a émis un avis favorable, et ce, en date du 12 décembre 2018.

M<sup>me</sup> Line Boucher, appuyée par M Erik Laperle, propose :

« d'adopter le nouveau cahier de programme *Techniques de travail social*, pour une mise en œuvre dès la session d'automne 2019, tel qu'il a été présenté par le Département de travail social. »

### **C.A. 22 (2018-2019)**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

---

#### **04.10 Information - Évaluation des risques de fraude et d'entreprise / REPORTÉ**

Ce point est reporté à la prochaine assemblée.

---

#### **04.11 Résolution – Nomination d'un membre du conseil d'administration pour participer au comité de sélection de la prochaine Direction des finances et de l'approvisionnement**

CONSIDÉRANT le départ à la retraite de la directrice des finances et de l'approvisionnement, dont la date est fixée au 5 juillet 2019 ;

CONSIDÉRANT l'article 8-3.04 de la Politique de gestion relative au personnel-cadre du Cégep de Saint-Jérôme qui stipule que : « Dans le cas de l'embauche d'un cadre de direction, la présence d'un membre externe du conseil d'administration et nommé par celui-ci est requise. » ;

CONSIDÉRANT que le membre qui souhaite participer à ce comité de sélection devra être disponible comme suit :

- 13 mars 2019, de 14 h 30 à 15 h : présélection des candidatures et analyse des outils de sélection;
- 3 avril 2019, de 8 h à 17 h : entrevue de sélection à l'hôtel Best Western de Saint-Jérôme;
- 17 avril 2019, de 10 h à 11 h : rétroaction du psychologue industriel.

M<sup>me</sup> Line Boucher propose M Denis Bertrand et M<sup>me</sup> Nancy Desjardins propose M<sup>me</sup> Anne-Marie Girard. Tous deux acceptent leur mise en candidature. Les membres procèdent au vote et M. Denis Bertrand obtient un nombre plus élevé de votes.

Il est résolu à la majorité :

« de nommer M. Denis Bertrand, à titre de membre du comité de sélection pour le recrutement de la prochaine Direction des finances et de l'approvisionnement. »

#### **C.A. 23 (2018-2019)**

##### **04.12 Résolution – Modification de la Politique du calendrier scolaire**

---

CONSIDÉRANT que la Politique du calendrier scolaire présente les balises utilisées par la Direction des études pour la production des calendriers scolaires annuels ;

CONSIDÉRANT que les enseignants ont remis en question le fait de faire commencer la session d'hiver un vendredi ;

CONSIDÉRANT qu'une réflexion a été amorcée et qu'une consultation a été effectuée auprès des différents services pédagogiques et des enseignants ;

CONSIDÉRANT les différentes problématiques liées au fait de commencer la session d'hiver un vendredi, entre autres pour l'organisation pédagogique de certains cours ;

CONSIDÉRANT que le changement demandé à la Politique du calendrier scolaire a reçu un avis favorable de la commission des études, et ce, en date du 12 décembre 2018.

M<sup>me</sup> Josée Longchamp, appuyée par M<sup>me</sup> Mélanie Laroche, propose :

« d'adopter la modification du libellé de l'article 1.4 de la Politique du calendrier scolaire qui stipulera dorénavant que la session d'hiver commence un lundi ou un vendredi, selon ce qui permet d'obtenir le plus de semaines de cours complètes. »

#### **C.A. 24 (2018-2019)**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

##### **04.13 Résolution – Calendriers scolaires des sessions d'automne 2019 et d'hiver 2020 pour les campus de Saint-Jérôme, de Mont-Tremblant et de Mont-Laurier**

---

CONSIDÉRANT que les calendriers scolaires des sessions d'automne 2019 et d'hiver 2020 pour les campus de Saint-Jérôme, de Mont-Tremblant et de Mont-Laurier respectent le Règlement sur le régime des études collégiales ainsi que la Politique du calendrier scolaire ;

CONSIDÉRANT que les calendriers scolaires mentionnés ci-dessus ont obtenu un avis favorable de la commission des études, et ce, en date du 12 décembre 2018 ;

CONSIDÉRANT que les calendriers scolaires mentionnés ci-dessus ont été présentés par M<sup>me</sup> Patricia Tremblay, directrice des études, aux membres du conseil, et que ces derniers ont eu l'occasion de poser leurs questions et d'obtenir des réponses.

M<sup>me</sup> Nancy Desjardins, appuyée par M<sup>me</sup> Line Boucher, propose :

« d'adopter les calendriers scolaires des sessions d'automne 2019 et d'hiver 2020 pour les campus de Saint-Jérôme, de Mont-Tremblant et de Mont-Laurier, tel qu'ils ont été présentés par la Direction des études. »

### **C.A. 25 (2018-2019)**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **04.14 Résolution – Modification de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages**

---

CONSIDÉRANT que la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA), adoptée par le conseil d'administration le 15 mai 2012 a été jugée satisfaisante par la Commission de l'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC).

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration a adopté, en date du 20 juin 2017, une modification de la PIEA qui a motivé la CEEC a procédé à un nouveau rapport d'évaluation ;

CONSIDÉRANT que la CEEC, dans son nouveau rapport d'évaluation daté du mois de mai 2018 a formulé au Collège les recommandations suivantes :

- de prévoir dans sa politique, d'une part, un mécanisme de révision et, d'autre part, un mécanisme d'autoévaluation de son application comportant les éléments suivants : les critères utilisés, la périodicité de même que la démarche;
- de préciser les personnes ou instances responsables des actes administratifs liés à la sanction d'études.

CONSIDÉRANT que le Règlement sur le régime des études collégiales (RREC) a été modifié le 1<sup>er</sup> juillet 2018 ;

CONSIDÉRANT que le Service du développement pédagogique n'a pas eu d'autres choix que de suivre les recommandations dans la CEEC et de se conformer aux modifications du RREC ;

CONSIDÉRANT que les modifications apportées à la PIEA sont présentées aux membres du conseil d'administration par M<sup>me</sup> Patricia Tremblay, directrice des études.

M<sup>me</sup> Nancy Desjardins, appuyée par M<sup>me</sup> Josée Longchamp, propose :

« d'adopter les modifications apportées à la Politique d'évaluation des apprentissages, telles qu'elles ont été présentées par la Direction des études. »

### **C.A. 26 (2018-2019)**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **04.15 Résolution – Création d'un groupe de travail sur la gouvernance du Cégep de Saint-Jérôme**

---

CONSIDÉRANT le sondage qui a été acheminé le 20 juin 2018 aux membres afin d'évaluer le fonctionnement du conseil d'administration et les réponses qui ont été recueillies ;

CONSIDÉRANT la formation « Vers une gouvernance "créatrice de valeurs" <sup>MD</sup> : comment jouer un rôle plus actif sur votre conseil d'administration » qui a eu lieu le 23 octobre 2018 et les réponses recueillies à la suite de l'évaluation de la formation ;

CONSIDÉRANT le souhait d'analyser les commentaires afin de trouver des pistes d'amélioration dans la gouvernance du Collège ;

CONSIDÉRANT la possible révision des règlements n° 1 relatif à la régie interne du Cégep de Saint-Jérôme et n° 11 relatif à la nomination de la Direction générale ou de la Direction des études ;

CONSIDÉRANT la volonté d'analyser le mandat des différents comités du conseil d'administration ;

CONSIDÉRANT que pour réfléchir à l'amélioration de la structure et des règles de gouvernance du conseil, il est proposé de mettre en place d'un groupe de travail ponctuel, dont la composition proposée est :

- les membres du comité d'évaluation de la directrice générale et de la directrice des études;
- deux membres provenant de l'interne ou de l'externe;
- la directrice générale;
- la directrice des études;
- la coordonnatrice du Service des affaires corporatives.

M<sup>me</sup> Line Boucher propose la candidature de M<sup>me</sup> Nancy Desjardins, qui accepte celle-ci. M<sup>me</sup> Martine Bertrand propose la candidature de M. Marc-Antoine Lachance, qui est alors absent de l'assemblée. M<sup>me</sup> Mélanie Laroche se propose à titre de substitut, dans l'éventualité où M. Lachance refuserait sa mise en candidature.

M<sup>me</sup> Line Boucher, appuyée par M<sup>me</sup> Patricia Tremblay, propose :

« - d'approuver la mise en place d'un groupe de travail chargé de réfléchir à la structure et aux règles de gouvernance du Cégep de Saint-Jérôme;

- d'accepter la composition proposée pour le groupe de travail, soit :

M<sup>me</sup> Nancy Desjardins

M. Marc-Antoine Lachance

M<sup>me</sup> Mélanie Laroche (substitut)

M<sup>me</sup> Anne-Marie Girard\*

M. Michael Averill\*

M. Paul Calce\*

M<sup>me</sup> Nadine Le Gal\*

M<sup>me</sup> Patricia Tremblay\*

M<sup>me</sup> Diane Bournival

\* *membres du comité d'évaluation de la directrice générale et de la directrice des études*

- de demander au groupe de travail de remettre un rapport contenant ses réflexions et ses pistes de solution d'ici le mois de juin 2019 ou selon un échéancier qu'il proposera. »

#### **C.A. 27 (2018-2019)**

Les propositions sont adoptées à l'unanimité.

#### **04.16 Informations :**

---

➤ **Fondations du Cégep de Saint-Jérôme et du Centre collégial de Mont-Laurier :**

M<sup>me</sup> Nadine Le Gal rappelle que la campagne majeure tire à sa fin et qu'en prévision de celle-ci, de nombreuses visites ont lieu au Centre de simulation haute-fidélité. Le match des Rockets de Laval au profit de la Fondation aura lieu le 8 février 2019. Quelques billets sont toujours disponibles.

➤ **Avis de motion pour la modification des règlements :**

La présidente dépose les avis de motion en vue de la prochaine modification des règlements suivants :

- n° 3 relatif aux droits de toute autre nature;
- n° 14 relatif au code de vie au Collège;
- n° 17 relatif aux droits afférents aux services d'enseignement.

#### **04.17 Levée de la séance**

---

Tous les sujets à l'ordre du jour ont été traités, M<sup>me</sup> Line Boucher, appuyée par M<sup>me</sup> Mirelle Beaudet, propose :

« la levée de la séance. »

La proposition est adoptée à l'unanimité et la séance se termine à 20 h 53.

Anne-Marie Girard  
Vice-présidente

Diane Bournival  
Coordonnatrice du Service des affaires  
corporatives